



FOOT
SOLIDAIRE
Protection des jeunes joueurs



FOOT SOLIDAIRE

LE FOOT DANS LE MONDE

18 873

TRANSFERTS EN 2019

hommes et femmes

179

SUR 211

membres de la FIFA sont activement acteurs dans les transferts internationaux

1,2%

TRANSFERTS INTERNATIONAUX

concernent des jeunes de moins de 18 ans (dans le réseau FIFA), mais qui ne représentent pas l'âge légal de la majorité dans la plupart des pays africains (21 ans), ce nombre augmente d'année en année

Source : Global Transfer Market – FIFA – 2019

ÂGE MOYEN D'EXPATRIATION DES JOUEURS



Source : CIES – 2008

1,5 M

de jeunes en Afrique de l'Ouest jouent au Foot (2014)

10%

sont affiliés aux clubs FIFA

Source : Foot Solidaire – 2014

LE CONTEXTE

- Croissance exponentielle des transferts de jeunes joueurs mineurs en Europe avec une concurrence accrue entre les clubs.
- Recrudescence des intermédiaires non réglementés liée à la suppression par la FIFA de l'obligation de licences pour les agents sportifs (2015), sauf la France.
- Trafic d'êtres humains avec les joueurs mineurs, souvent originaires d'Afrique ou d'Amérique du Sud, qui, dans l'espoir de faire carrière dans des clubs européens, tombent dans les mains d'agents peu scrupuleux.
- Un entraînement intensif et excessif, encadré par de la violence verbale et/ou physique par les éducateurs et coaches.
- Des jeunes qui se retrouvent en situation précaire (juridiquement, socialement, financièrement) sans support de leurs clubs qui ne savent pas comment faire.
- Depuis 2001, le Règlement sur le statut et le transfert des joueurs de la Fédération internationale de football association (FIFA) interdit les transferts internationaux de mineurs de moins de 18 ans (sauf 3 exceptions).
- Le 3^e Plan de Travail de l'UE en faveur du sport (2017-2020), adopté en 2017, se donne pour objectif de mener une étude sur la prévalence de la maltraitance des enfants dans le sport.

QUI SOMMES-NOUS ?

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES JEUNES FOOTBALLEURS (FOOT SOLIDAIRE), A ÉTÉ FONDÉE EN 2000 COMME SIMPLE ASSOCIATION.

DÈS 2007 FOOT SOLIDAIRE À TRAVAILLÉ AVEC LE PARLEMENT EUROPÉEN, LE CONSEIL DE L'EUROPE, LES NATIONS UNIES (UNOSDP), LA FIFA.

La Fédération a créé la Charte **FOOT SOLIDAIRE** qui représente le texte de référence de la Fédération.

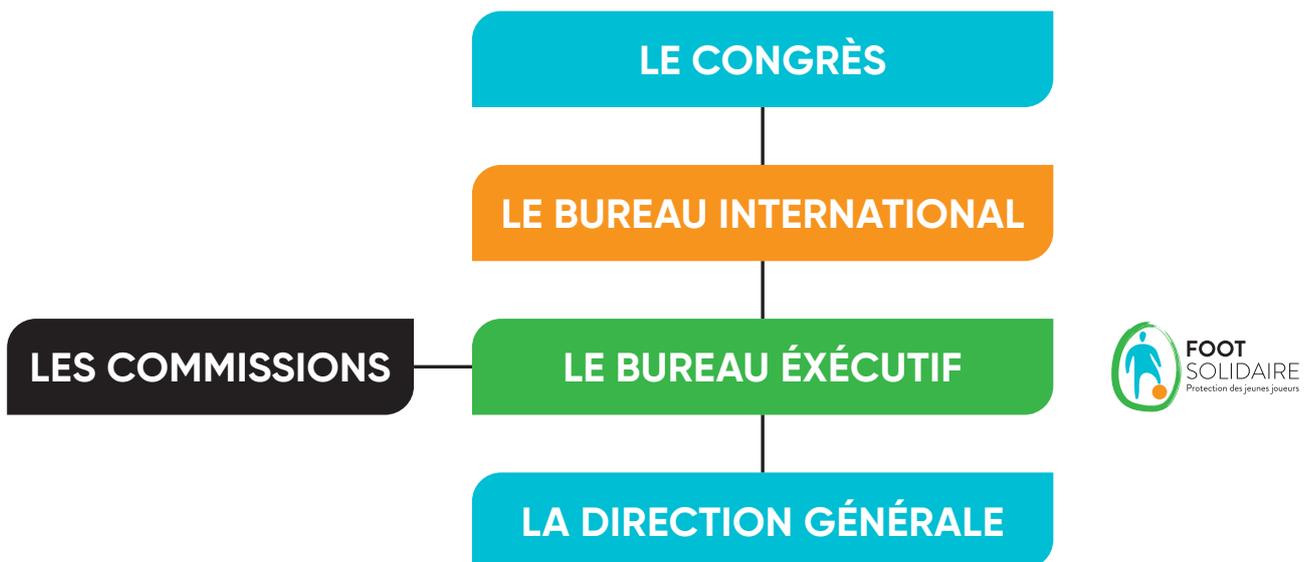
En 2020 l'association **FOOT SOLIDAIRE** se transforme en fédération internationale pour porter plus haut et promouvoir dans

le monde entier la Protection équitable et durable du jeune footballeur avec comme objectifs :

- **Fédérer les structures** et apporter une assistance pédagogique, technique, matérielle, financière aux Membres affiliés.
- **Porter le plaidoyer** auprès des États, des instances et institutions sportives et des organisations internationales.
- **Diffuser les bonnes pratiques** et mettre en œuvre un projet de formation à l'attention des Acteurs du football en matière de protection des jeunes joueurs.

CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Fédération Internationale pour la Protection des Jeunes Footballeurs.



ACTIONS

FOOT SOLIDAIRE agit dans la zone grise de la formation du football, là où l'intervention des acteurs classiques trouve des limites.

NOTRE MISSION, NOTRE COMBAT

- **LA PROTECTION ÉQUITABLE ET DURABLE** est celle qui assure aux jeunes footballeurs des pays membres et à fortiori ceux des pays en voie de développement, un environnement propice à leur maintien dans leurs pays, jusqu'à leur majorité.
- **LA LUTTE POUR LE DROIT DE JOUER**, tout enfant a le droit de jouer au football, sans but professionnel, et d'accéder à la pratique sans discrimination liée notamment au talent ou à l'argent. La pratique de football par les filles doit être possible partout.
- **SOUTENIR LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURISÉ**, tout jeune footballeur a le droit de jouer dans un environnement sain et sécurisé. Le jeune joueur a également le droit d'être encadré par des personnes compétentes et formées à la protection.
- **LA CRÉATION DU FONDS DE PRÉVENTION DU JEUNE FOOTBALLEUR** tel que préconisé par le rapport sur l'avenir du football professionnel en Europe (29 mars 2007) qui financerait des programmes de prévention dans les pays les plus touchés par la traite des êtres humains.
- **PLACER L'ACADÉMIE AU CŒUR DE LA PROTECTION**, les petites académies qui accueillent le plus grand nombre de pratiquants sont celles qui concentrent le plus grand nombre de dérives. Un effort doit être fait pour les inciter à fonctionner dans la légalité..



LE PROGRAMME YOPPA

notre programme phare

Le programme **YOPPA** est un ensemble d'outils, de dispositifs et d'actions, à réaliser par les Membres affiliés, adaptables à tout pays.

YOPPA

propose des **activités d'écoute et de médiation**, d'information et de sensibilisation, d'accompagnement social, de santé et de prévention, de diffusion de bonnes pratiques...

permet de **mobiliser la jeunesse** autour des thèmes qui l'interpelle : l'éducation, l'emploi, la citoyenneté, la santé, la cohésion sociale, la protection de l'environnement, la culture de la paix.

renforce **l'information et la sensibilisation** des jeunes et des familles contre les abus et atteintes aux droits des jeunes joueurs/joueuses de football.

renforce la **formation des acteurs du milieu footballistique** en matière de protection des jeunes sportifs/sportives.



LES BÉNÉFICIAIRES

LES JEUNES FOOTBALLEURS ET FOOTBALLEUSES

susceptibles de faire carrière et/ou de s'expatrier. La majorité légale est de 18 ans en Europe, 21 ans dans la plupart des pays africains.

LES PARENTS ET LES FAMILLES

souvent démunis face à un milieu sportif dont ils ne comprennent pas le fonctionnement.

LES FORMATEURS ET PROMOTEURS SPORTIFS

étant les personnes de référence des jeunes dans la pratique de l'activité centrale de leur projet afin de renforcer leurs compétences en matière de protection des jeunes joueurs et de leurs structures.

POURQUOI S’AFFILIER À FOOT SOLIDAIRE

1

Faire partie d’un réseau solidaire international d’une cinquantaine de pays (en 2020).

2

Bénéficier d’un accompagnement et un suivi dans la mise en place de votre structure Foot Solidaire en matière de conseil juridique, la mise à disposition d’une feuille de route personnalisée ainsi que des outils de communications et de formation.

3

Participer, promouvoir et représenter votre pays aux événements internationaux de Foot Solidaire (YOPPA Cup, Foot Solidaire Awards).

4

Bénéficier d’un soutien pour vos projets de développement en faveur de jeunes joueurs dans le domaine de l’éducation, de la santé, de la formation professionnelle.

5

Bénéficier de formations et de coaching pour les conseillers et les référents de votre association locale.

6

Bénéficier d’échanges d’expériences avec les autres membres affiliés.

7

Devenir le porte-parole de la protection des jeunes joueurs auprès des pouvoirs publics et des Clubs de votre pays.



NOS ÉVÉNEMENTS

Chaque année, Foot Solidaire organise **DIVERS ÉVÉNEMENTS** visant à promouvoir la protection des jeunes joueurs, dont les principaux, sont :



SEMAINE D'ACTION FOOT SOLIDAIRE

SEMAINE D'ACTION FOOT SOLIDAIRE

Elle est organisée simultanément par les associations locales se déroule sur une semaine et peut prendre différentes formes selon le pays organisateur (Tournoi de foot, expositions culturelles, des conférences, débats au sein des clubs, journée portes ouvertes, etc.).

La semaine Foot Solidaire est beaucoup plus qu'un simple événement, il s'agit plutôt d'un festival qui génère une effervescence de l'économie du sport qui donne une vie à la ville durant une semaine et qui profite de nombreux acteurs de la ville à travers des retombées économiques (hôtel, restaurant, bar, milieu culturel, clubs, etc.)



YOPPA
Cup

YOPPA CUP

Tournoi qui démarre par des Yoppa Cup locales dans chaque pays pour désigner l'équipe qui représentera le pays à la phase finale internationale.



FOOT SOLIDAIRE AWARDS

LES FOOT SOLIDAIRE AWARDS

Ils récompensent les meilleurs acteurs de la protection parmi les pays membres.

VOS CONTACTS

ABIDJAN - ANTANANARIVO - BISSAU - COTONOU - DOUALA - KINSHASA - LOME
MADRID - MORONI - PRAIA - RABAT - NOUAKCHOTT - TEL AVIV - VAUVERT



Jean-Claude MBOUMIN
Président



Christian SOUFFRON
Vice-Président délégué



Ali EL TABBAL
Vice-Président | Chargé de communication



Blandine HOCHET
Trésorière Générale | France



Jérôme Trepj
Secrétaire Général | Madagascar



Pascal CARROT
Référent Europe (France)



Mamadou KONÉ
Référent Afrique (Côte d'Ivoire)



Lucien Michel MOUSSINGA
Référent Afrique (Cameroun)

